

DECRET N° 2014- 178 DU 06 MARS 2014

portant ratification de l'accord de financement signé à Rome, le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la loi n° 2014-04 du 05 mars 2014 portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Rome, le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA) ;
- VU la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs des élections présidentielles du 13 mars 2011 ;
- VU le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

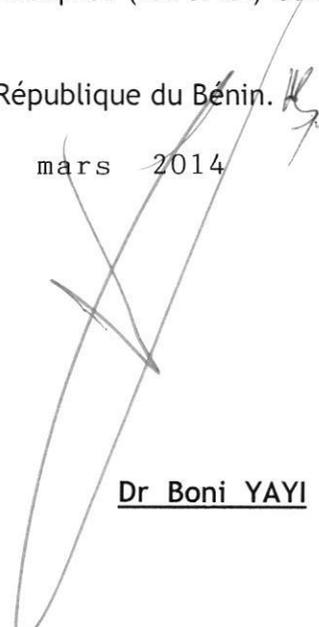
DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement d'un montant de trente millions six cent mille (30 600 000) de dollars des USA équivalant à environ quinze milliards trois cent millions (15 300 000 000) de francs CFA, signé à Rome le 15 juillet 2013 entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA) et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 mars 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Analyse Economique
et de la Prospective,



Marcel A. de SOUZA

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre Chargé de la Microfinance,
De l'Emploi des Jeunes et des Femmes



Fatoumata AMADOU DJIBRIL



Françoise Abraoua ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MDAEP 2 MEF 2 MAEP 2 MCMEJF 2- AUTRES
MINISTERES 22- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-
IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.- 